

Prévisions budgétaires 2017 Service des affaires juridiques

Présentation à l'intention
des membres de la
Commission sur les finances et l'administration

Le 7 décembre 2016



Plan de la présentation

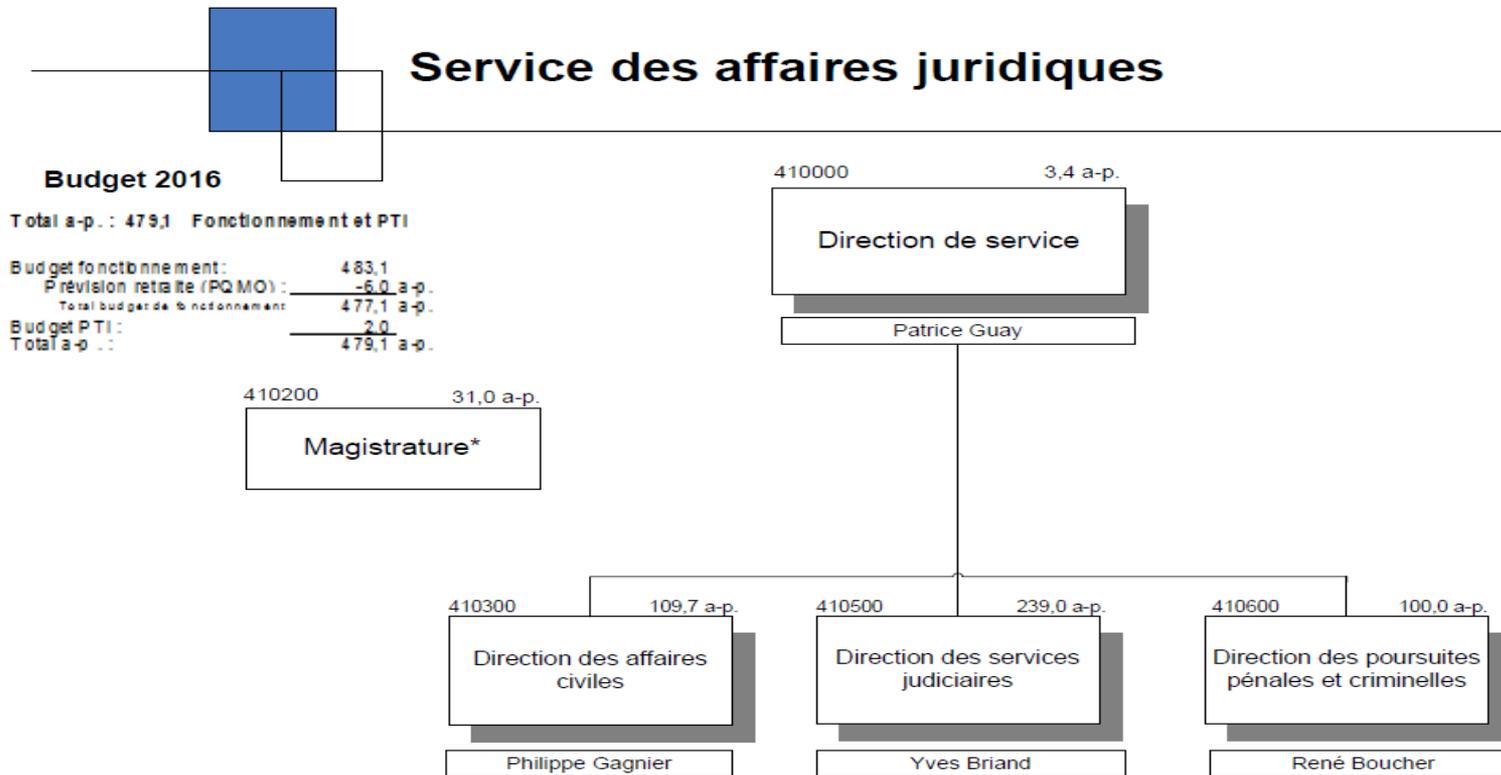
- Mission du service
- Organigramme 2016
- Objectifs 2016 / Réalisations 2016
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2016
- Indicateurs REM Canada
- Objectifs 2017
- Organigrammes 2017
- Budget 2017
 - ▶ Revenus et dépenses par objets
 - ▶ Dépenses par catégories d'emplois
 - ▶ Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts 2017 vs 2016

Mission

- Offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements).
- Rédiger des règlements municipaux.
- Représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.
- Assurer, à la population de l'agglomération de Montréal, les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir pour l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice de proximité.
- Assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence et du Bureau du taxi de Montréal (BTM).
- Offrir les services d'un Bureau des réclamations accessible et efficace auprès duquel les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Organigramme 2016

Service des affaires juridiques



* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

Objectifs et Réalisations 2016

Objectifs 2016

- Travaux en vue de la présentation et de l'adoption de la Loi sur la Métropole.
- Gestion des dossiers dans le cadre du programme de remboursement (PL 26) et préparation des recours.
- Début des travaux visant la mise en place de la cour numérique.
- Développement du programme de toxicomanie.
- Mise en place de la réforme instaurée par le nouveau Code de procédure civile au sein de l'exécution des jugements de la cour municipale.
- Amélioration des délais de traitement et des communications avec les citoyens à la cour municipale.

Réalisations 2016

- Constitution d'une équipe dédiée au projet; analyse des divers projets de lois relatifs au droit municipal; collaboration constante avec le *Bureau des relations gouvernementales et municipales*. (DAC)
- Collaboration avec l'*Administrateur du programme de remboursement volontaire*; travaux avec le *Contrôleur général de la Ville de Montréal* et avec d'autres organismes publics visés au programme de remboursement; préparation des recours; interventions judiciaires dans divers dossiers. (DAC)
- Constitution d'une équipe dédiée au projet d'implantation de la cour numérique; réseautage auprès de diverses organisations concernées par le projet; préparation d'un plan d'implantation et de priorisation; collaboration constante avec le *Service des technologies de l'information*. (DSJ)
- Démarrage d'un projet pilote et implantation d'un programme de toxicomanie; conclusion de protocoles avec diverses maisons de thérapie et organismes d'intervention. (DPPC)
- Opérationnalisation de nouveaux avis de non-paiement aux défendeurs (AVNA); travaux continués pour la mise à niveau des systèmes informatiques; collaboration constante avec le *Service des technologies de l'information*. (DSJ)
- Révision du processus de réception et traitement administratif des plaidoyers de non-culpabilité; réduction significative des délais de traitement de ceux-ci (2015 : moyenne de 30 jours / délais actuels : moyenne de 24 à 48 heures). (DSJ)

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Bilan SST
 - ▶ 2 accidents de travail avec perte de temps
 - ▶ 2 assignations temporaires
 - ▶ Taux d'assignation temporaire de 100 %

- Activités de prévention
 - ▶ Tenue de 3 comités paritaires de santé et sécurité
 - ▶ 12 interventions ergonomiques
 - ▶ Formation :
 - ◆ Comment intervenir de façon sécuritaire auprès de la clientèle difficile ou agressive (environ 70 cols blancs)

Évolution budgétaire 2016 - Dépenses

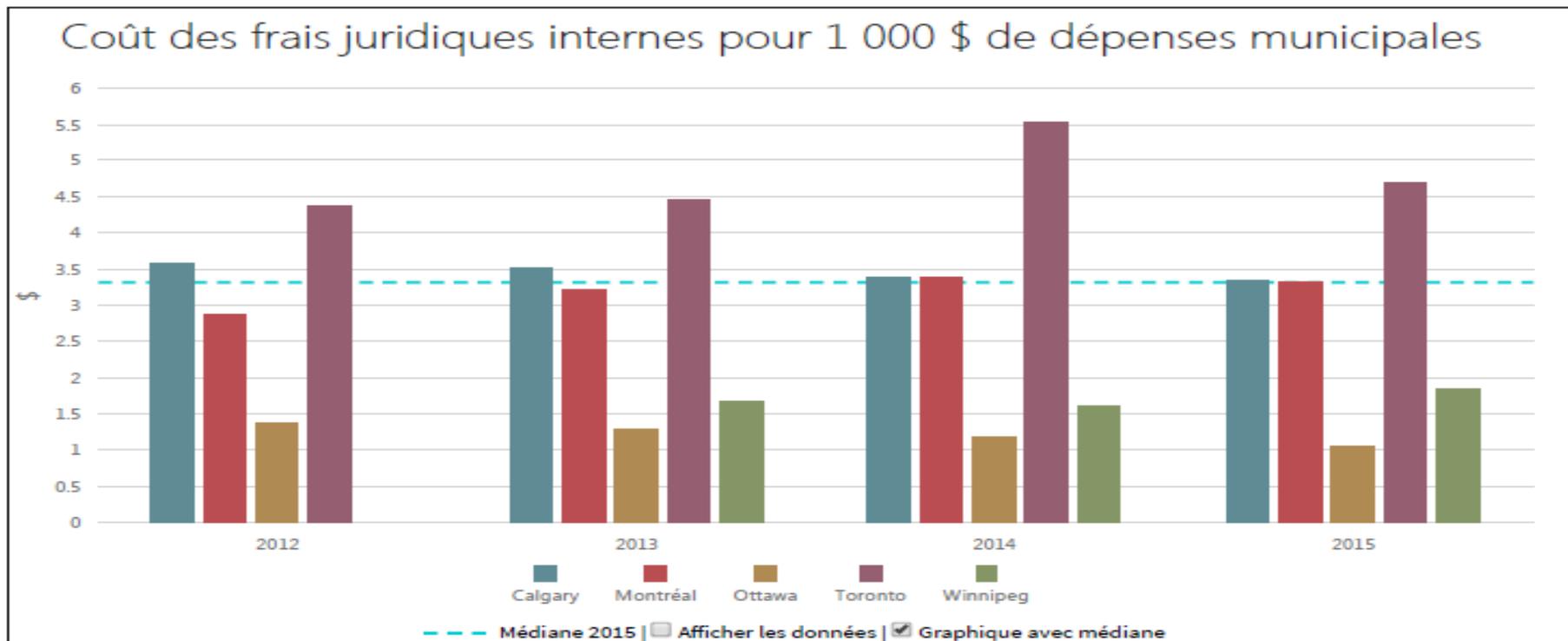
Dépenses - évolution budgétaire 2016

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2016	15 130,3	53 282,8	68 413,1
Transfert d'un poste et des crédits du Service des ressources humaines vers la base budgétaire du Service des affaires juridiques	171,9	-	171,9
Transfert des crédits vers la base budgétaire du Service des affaires juridiques suite à la fermeture du Centre d'impression du Service des communications	133,8	-	133,8
Budget modifié 2016	15 436,0	53 282,8	68 718,8
Prévisions 2016*	15 244,3	47 671,6	62 915,9
Surplus (déficit)	191,7	5 611,2	5 802,9
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Report non récurrent en 2017 de dépenses qui étaient prévues en 2016, report nécessaire pour adapter l'organisation et les systèmes au nouveau Code de procédure civile entré en vigueur le 1er janvier 2016. Ce report vise les dépenses de la SAAQ pour 1,6 M\$ et 0,650 M\$ en frais de huissiers privés. Un montant équivalent en revenus est également différé à 2017, donc aucun impact sur le cadre financier de la Ville.	-	2 250,0	2 250,0
Économie sur la masse salariale principalement attribuable aux postes vacants.	191,7	1 891,2	2 082,9
Régime surcomplémentaire de retraite de la Magistrature: la dépense est comptabilisée aux dépenses corporatives de la Ville alors que le budget est enregistré dans les comptes du Service des affaires juridiques. Au budget 2017, le budget a été transféré aux dépenses corporatives afin de permettre l'appariement avec les dépenses.	-	1 470,0	1 470,0
	191,7	5 611,2	5 802,9

*Les prévisions 2016 correspondent aux prévisions originales non redressées et sont établies en date du 31 août 2016, comparativement au 30 septembre en 2015.

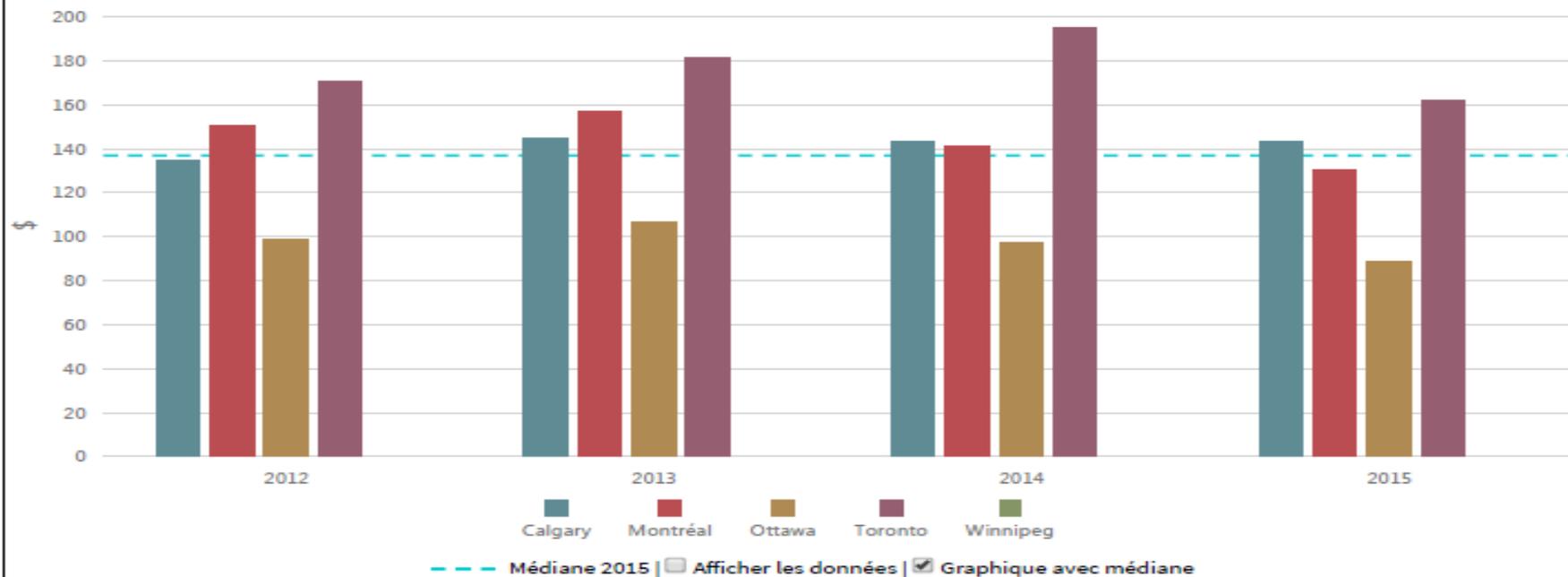
INDICATEURS REM CANADA



	2012	2013	2014	2015
Résultat	2.88	3.21	3.38	3.31
Écart année précédente	-	11.45%	5.10%	-2.10%
Évolution	-	-	-	14.67%
Médiane	3.22	3.21	3.37	3.31

INDICATEURS REM CANADA

Coût des heures de travail pour les avocats salariés



	2012	2013	2014	2015
Résultat	150.35	156.94	141.13	130.41
Écart année précédente	-	4.38%	-10.07%	-7.60%
Évolution	-	-	-	-13.26%
Médiane	142.40	150.62	141.92	136.60

Objectifs 2017

- Finalisation des travaux liés au *Programme de remboursement volontaire*; continuation des travaux d'analyse en prévision des recours prévus à la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (PL-26)*. (DAC)
- Implantation et utilisation de la vidéo-comparution; continuation des travaux visant la mise en place de la cour numérique. (DSJ)
- Mise en œuvre des *avis d'exécution des jugements (AVEX)* conformes aux nouveaux paramètres du nouveau Code de procédure civile. (DSJ)
- Intégration et développement de la fonction d'*officier de liaison* pour certaines attributions réglementaires de l'ensemble des villes et organismes desservis (urbanisme-environnement-hygiène du milieu). (DPPC)
- Intégration et développement du soutien juridique du SPVM. (SAJ)

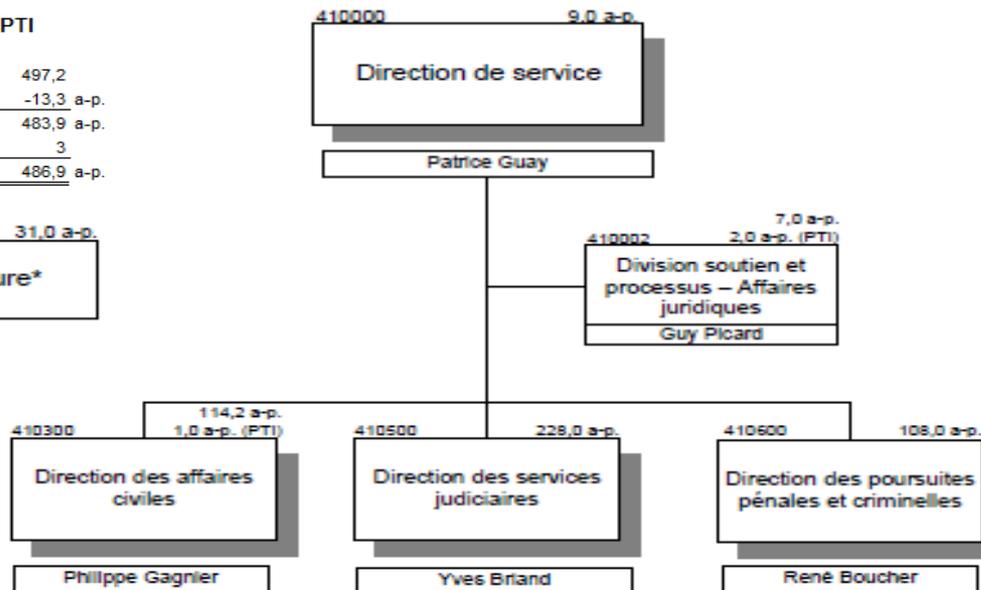
Organigramme 2017

Service des affaires juridiques

Budget 2017

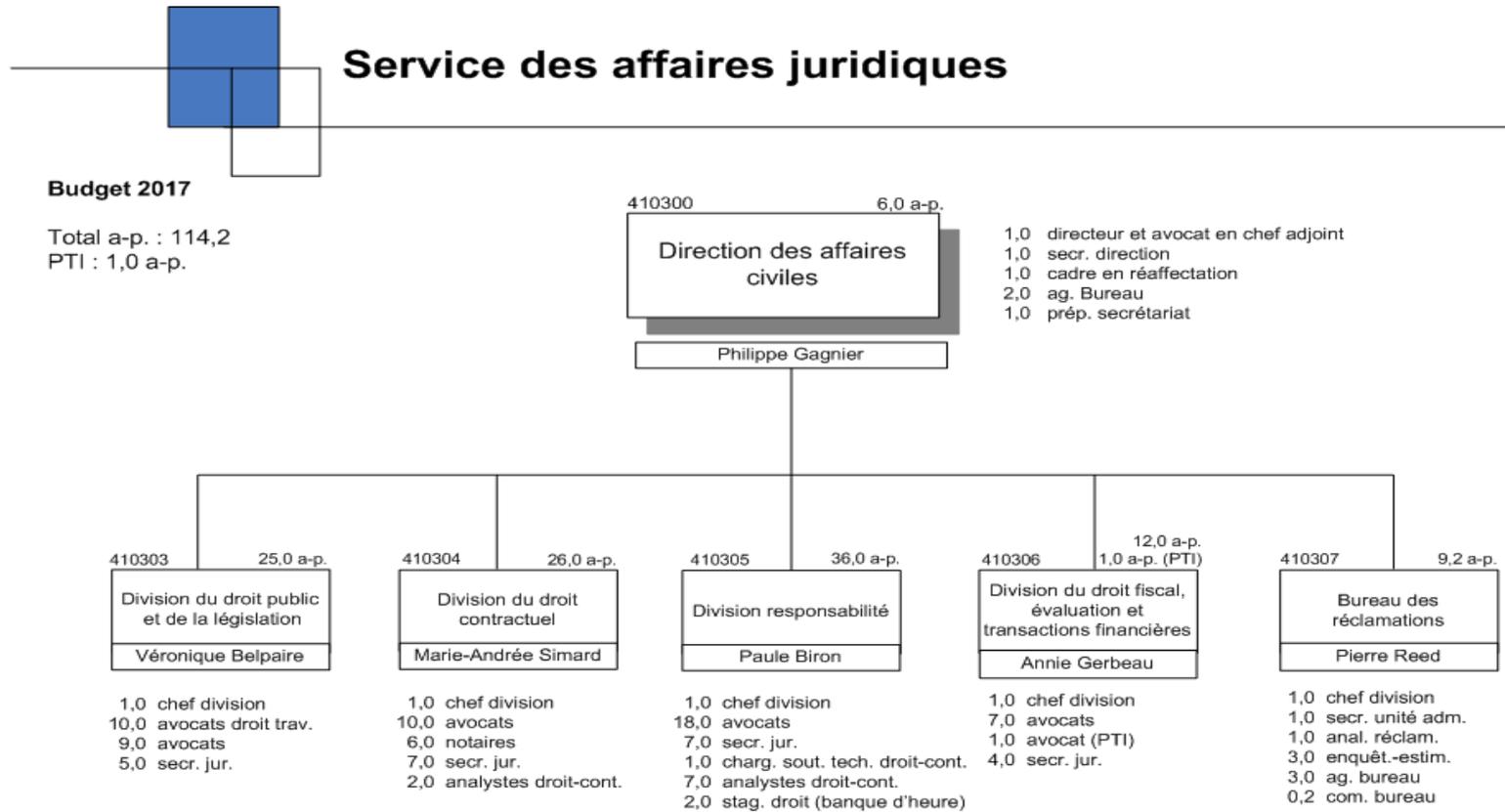
Total a-p. : 500,2 Fonctionnement et PTI

Budget fonctionnement:	497,2
Réduction anticipée (PQMO)	-13,3 a-p.
	483,9 a-p.
Budget PTI	3
Total a-p.	486,9 a-p.

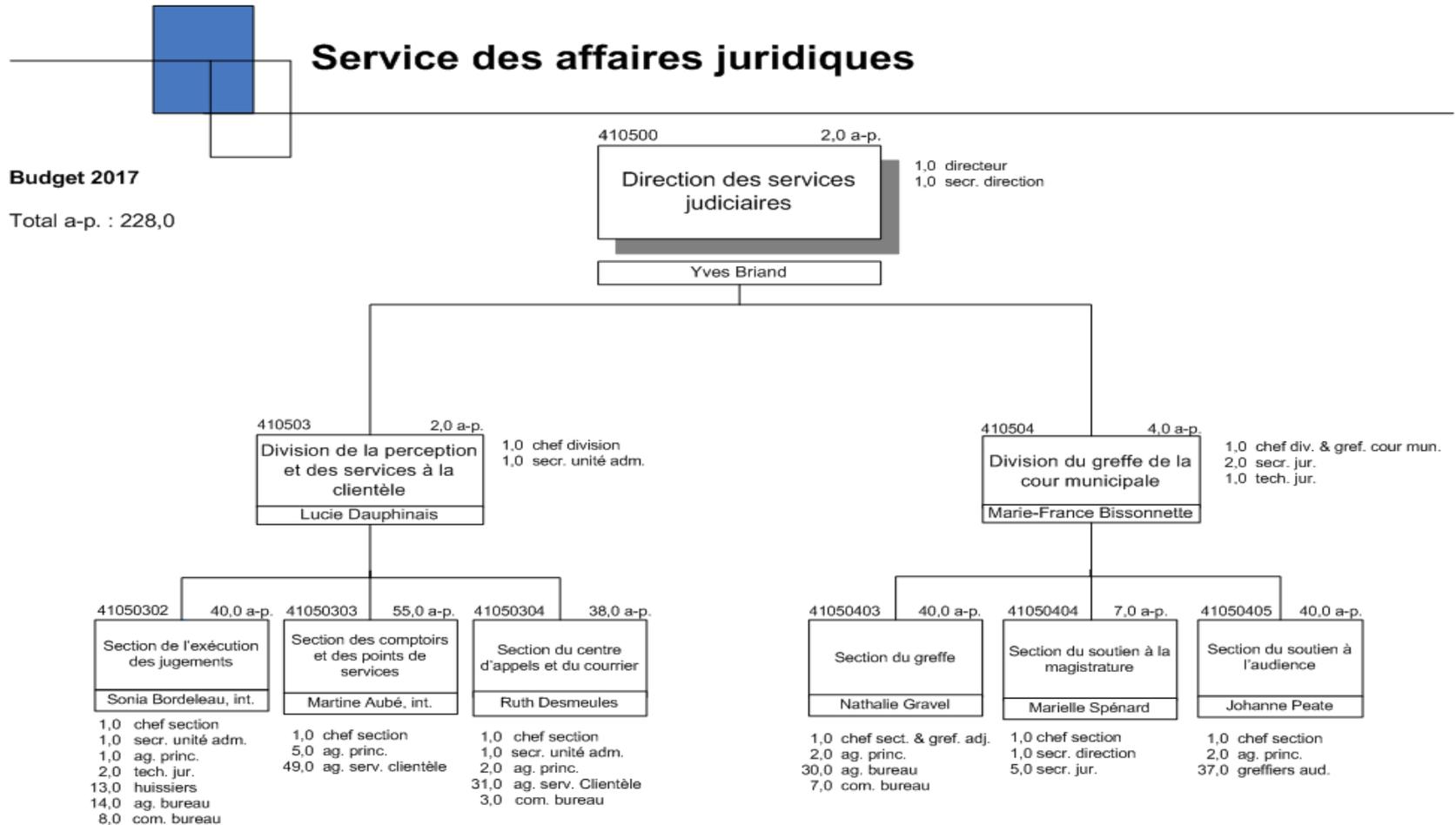


* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

Organigramme 2017 - DAC



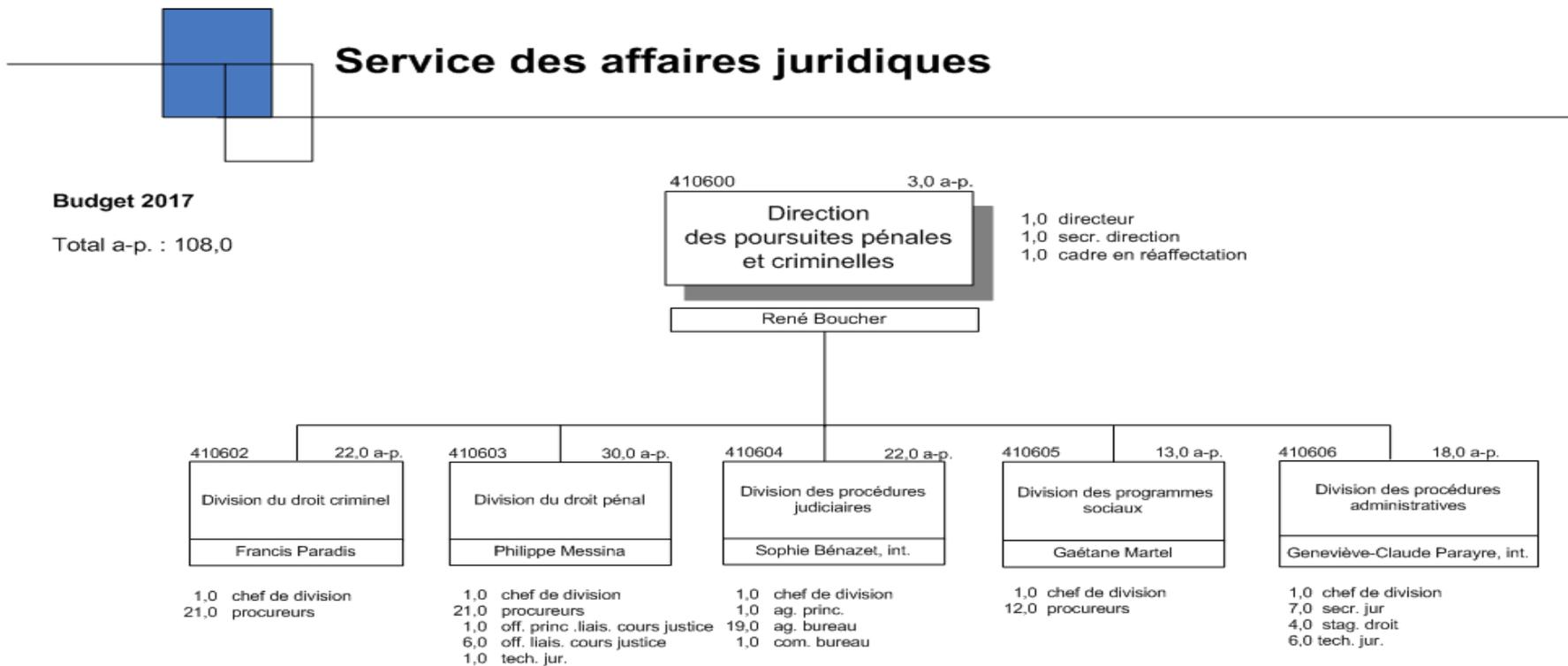
Organigramme 2017 - DSJ



Janvier 2017

* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

Organigramme 2017 - DPPC



Budget 2017

Revenus et dépenses par objets

Revenus par principaux objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2012	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Prévision comparative 2016	Budget comparatif 2016	Budget 2017
Autres services rendus (règlement hors cour de litige)	1 249,8	2 050,5	534,8	1 605,5	1 504,0	661,1	662,0
Autres revenus (constats d'infraction)	172 901,1	186 076,5	170 497,5	161 976,0	164 217,3	190 605,8	187 225,9
Transferts (subvention gouvernementale) *	1 956,1	2 002,6	2 018,3	2 033,2	2 039,2	2 039,2	2 039,2
Total	176 107,0	190 129,6	173 050,6	165 614,7	167 760,5	193 306,1	189 927,1

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2012	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Prévision comparative 2016	Budget comparatif 2016	Budget 2017
Rémunération et cotisations de l'employeur	43 271,4	45 323,0	46 507,3	47 476,9	49 429,7	52 812,8	48 878,6
Transport et communication	2 048,4	2 399,9	2 616,6	2 914,5	2 700,3	2 496,9	2 508,2
Services professionnels	1 460,9	696,7	1 020,5	856,9	1 471,4	1 453,1	1 453,1
Services techniques et autres	7 266,5	6 397,7	6 308,1	6 107,1	5 222,5	7 531,4	10 026,5
Location, entretien et réparation	3 705,1	3 745,4	3 694,3	3 715,6	3 417,3	3 399,0	3 647,3
Biens non durables	771,9	734,1	741,8	688,4	951,4	1 039,0	1 169,3
Biens durables	180,7	191,1	156,7	261,0	163,1	120,7	120,7
Autres objets	73,0	13,2	-	-	-	-	-
Total	58 777,9	59 501,1	61 045,3	62 020,4	63 355,7	68 852,9	67 803,7

* Programme sur la violence conjugale

Budget 2017

Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2012	Budget comparatif 2013	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget 2017
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres (Historique 2012-2013)	4 526,5	4 091,7	-	-	-	-
Cadres de gestion	-	-	3 533,5	3 701,5	3 962,4	4 159,5
Cadres conseil	-	-	1 496,7	1 507,5	1 883,8	1 530,3
Sous-total — Cadres	4 526,5	4 091,7	5 030,2	5 209,0	5 846,2	5 689,8
Juges	8 613,7	8 634,0	9 344,3	9 286,8	9 662,9	8 545,2
Cols blancs	21 960,8	22 976,0	22 217,9	23 300,4	22 322,4	20 822,4
Professionnels	10 588,2	11 507,1	9 919,7	12 989,7	14 981,3	14 780,1
Réduction de 5 % de la rémunération globale	-	-	-	-	-	-
Économie anticipée - sur postes vacants	-	-	-	-	-	(958,9)
Total	45 689,2	47 208,8	46 512,1	50 785,9	52 812,8	48 878,6

Budget 2017

Dépenses par catégories d'emplois

- Baisse générale des dépenses par catégories d'emplois :
 - ▶ causée par les ajustements salariaux, le PQMO et la révision du partage des coûts des régimes de retraite.

- Hausse particulière dans la catégorie « *Cadres de gestion* » :
 - ▶ création d'un poste de chef de division (DPPC) et régularisation d'un poste d'avocat-cadre-conseil (DAC).

- Baisse dans la catégorie « *Juges* » :
 - ▶ transfert budgétaire du régime surcomplémentaire de retraite de la magistrature du budget de la SAJ vers le budget des dépenses corporatives (aucun impact financier globalement pour la Ville).

Budget 2017 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2012	Budget comparatif 2013	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget 2017
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres (Historique 2012-2013)	34,0	24,0	-	-	-	-
Cadres de gestion	-	-	24,0	23,0	23,0	25,0
Cadres conseil	-	-	10,0	10,0	12,0	12,0
Sous-total — Cadres	34,0	24,0	34,0	33,0	35,0	37,0
Juges	32,0	32,0	32,0	31,0	31,0	31,0
Cols blancs	331,4	335,7	329,7	319,6	310,6	298,9
Professionnels	87,0	92,0	91,0	108,0	113,5	117,0
Réduction de 5 % de la rémunération globale	-	-	(22,1)	-	-	-
Économie anticipée - sur postes vacants	-	-	-	-	-	-
Total	484,4	483,7	464,6	491,6	490,1	483,9

Principaux écarts 2017 vs 2016 - Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2016	103 607,2	89 698,9	193 306,1
Révision des prévisions de revenus (amendes et frais afférents) découlant des constats émis en matière de circulation et stationnement.	(4 850,3)	(769,6)	(5 619,9)
Révision des prévisions de revenus (amendes et frais afférents) découlant des constats émis par le Service de sécurité incendie de Montréal.	-	(1 000,0)	(1 000,0)
Incidences de l'entrée en vigueur le 1er janvier 2016 du nouveau Code de procédure civile: - report non-récurrent de 2016 à 2017 d'un montant de 2,250 M\$, report nécessaire en raison de l'implantation de nouveaux systèmes ; - dépense additionnelle récurrente au montant de 0,350 M\$ pour l'inscription au Registre d'avis d'exécution du ministère de la Justice du Québec. Sans impact sur le cadre financier de la Ville, puisqu'un montant équivalent de 2,6 M\$ a également été inscrit à la dépense.		2 600,0	2 600,0
Indexation des tarifs judiciaires selon le taux d'indexation.	-	700,0	700,0
Divers autres revenus.	(60,0)	0,9	(59,1)
Indexation des revenus liés à la tarification des revenus de vente de documents.			
Changement de répartition du budget entre compétence, des revenus émis en vertu de règlements municipaux, sans impact sur le Service des affaires juridiques.	1 033,4	(1 033,4)	-
Variation totale	(3 876,9)	497,9	(3 379,0)
Budget 2017	99 730,3	90 196,8	189 927,1

Principaux écarts 2017 vs 2016 - Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses
(en années-personnes et en milliers de dollars)

	a-p.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2016	490,1	15 062,1	53 790,8	68 852,9
Ajustements salariaux et révision du partage des coûts des régimes de retraite		(116,2)	(132,9)	(249,1)
Ajustement net de 6,1 années-personnes (a-p.):				
- création de 5,6 a-p. principalement pour pour traiter et assurer un service-conseil à la suite de l'augmentation majeure du nombre de dossiers dans le domaine du droit de la construction. Et également pour la gestion du programme de remboursement volontaire afin de récupérer les majorations injustifiées subis par la Ville dans les contrats publics, ainsi que pour les poursuites judiciaires qui suivront ;	5,6	650,0	-	650,0
- autres variations nettes suite à la régularisation d'employés	0,5	46,9	80,7	127,6
Économies anticipées attribuables à l'abolition de 12,3 années-personnes découlant du plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO), à un effort d'optimisation ciblée, à la gestion des postes vacants ainsi qu'à la réduction globale relative à l'historique des dépenses réelles	(12,3)	(432,3)	(2 812,0)	(3 244,3)
Transfert budgétaire technique relié au régime sur-complémentaire de la magistrature transféré aux dépenses corporatives afin de permettre l'appariement du budget avec les dépenses, sans impact sur le cadre financier		-	(1 117,7)	(1 117,7)
Incidences de l'entrée en vigueur le 1er janvier 2016 du Nouveau Code de procédure civile:				
- report non-récurrent de 2,250 M\$, visant les dépenses pour les frais de la SAAQ (1,6M\$) et celles de perception des huissiers 0,650\$, report nécessaire en raison de l'implantation de nouveaux systèmes ;		-	2 600,0	2 600,0
- dépense additionnelle récurrente de 0,350 M\$ pour l'inscription au Registre d'avis d'exécution du Ministère de la Justice du Québec. Sans impact sur le cadre financier de la Ville, puisqu'un montant équivalent de 2,6 M \$ a également été inscrit aux revenus				
Changement de répartition du budget par compétence, principalement en raison d'un changement de structure, sans impact sur le Service des affaires		1 001,1	(1 001,1)	-
Augmentation de la facturation immobilière		49,6	212,9	262,5
Autres		(78,9)	0,7	(78,2)
Variation totale	(6,2)	1 120,2	(2 169,4)	(1 049,2)
Budget 2017	483,9	16 182,3	51 621,4	67 803,7

Adresse du Service et personne-ressource

775, rue Gosford, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3B9

Me Patrice F. Guay
Directeur des affaires juridiques et
avocat en chef de la Ville
514 872-2919

FIN
DE LA
PRÉSENTATION

M E R C I